



Ministère chargé  
de l'environnement

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

### Article R. 122-3 du code de l'environnement

cerfa

N° 14734\*02

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

#### Cadre réservé à l'administration

Date de réception

Dossier complet le

N° d'enregistrement

#### 1 Intitulé du projet

DEFRICHEMENT DE 0,9 Ha du "Bois de Belchamp" (Commune de Valentigney) et  
"Combe des Saules et Belchamp" (Commune de VoljeauCourt)

#### 2 Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

##### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

##### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

PEUGEOT CITROËN AUTOMOBILES

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Gérard DOUCET LADEVÈZE, Responsable 1BIE

RCS / SIRET

542065147900991

Forme juridique SA

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3 Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et  
dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
51 a	DEFRICHEMENT D'UNE SUPERFACE DE 0,9 Ha

#### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

##### 4.1 Nature du projet

DEFRICHEMENT DE 0,59 Ha du "Bois de Belchamp" et de 0,31 ha  
de "Combe des Saules et Belchamp", soit 0,9 Ha, peuplés de  
Futaie d'anciens (hêtres, chênes)

#### 4.2 Objectifs du projet

L'objectif du défrichement est la création d'une voie de retour pour la piste d'accident moteurs.

Cette voie de retour (en enrobé) permettra de sécuriser les tests de roulage. En effet, aujourd'hui, la piste d'essais existante est utilisée en sens aller et retour, ce qui peut générer des problèmes de sécurité.

Cette boucle de retour permettra donc aux pilotes, dès leur test de roulage effectué, de revenir à leur point de départ, sans rencontrer les pilotes en cours d'essais.

Par ailleurs, la capacité de la piste actuelle étant insuffisante, cette voie supplémentaire augmentera le volume de roulage des véhicules nécessaires au développement des futurs véhicules du Groupe PSA.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le défrichement sera réalisé par débâlage, débarlage rocanides et arrachage de bûches dès que l'autorisation de défrichement sera délivrée par la Préfecture.

L'enlèvement des grumes de futa par camion grutier en empruntant les voies d'accès internes du site pour rejoindre la sortie/entrée du Centre Technique donnant en contrebas sur la Départementale 126.

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Pas de phase d'exploitation concernant le défrichement, la phase d'exploitation concernera la création de la voie de retour (en enrobé) de la piste d'accident moteurs.

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

*Autorisation de défrichement*

*Le projet n'est pas soumis à d'autres procédures administratives (urbanisme, ICPE, loi sur l'eau)*

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

*Autorisation de défrichement (0,9 Ha)*

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
- Superficie défrichée (0,31 Ha sur la commune de Voujeaucourt) (0,59 Ha sur la commune de Valentigney)	0,9 Ha
- Superficie parcellaire boisée des 2 massifs concernés 202/22	12,15 Ha
- Superficie parcellaire boisée du Centre Technique de Belchamp	202,29 Ha

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Lieu dit Belchamp

25700 Valentigney

25420 Voujeaucourt

Valentigney → Long. 6°48'33.0"E Lat. 47°28'24.6"N  
Voujeaucourt →  
<sup>1</sup> Coordonnées géographiques Long. 6°48'49.0"E Lat. 47°28'08.7"N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :	
Point de départ :	Long. ____ ° ____ ' ____ " Lat. ____ ° ____ ' ____ "
Point d'arrivée :	Long. ____ ° ____ ' ____ " Lat. ____ ° ____ ' ____ "
Communes traversées :	

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**

Oui  Non

Oui  Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?**

Oui  Non

**4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?****4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?**

Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

- Défrichement

- Modification de la piste d'agrement moteurs avec la création d'une voie de retour en enrobés (longueur 77,86 M, largeur 12 m soit 0,85 Ha)

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Usage actuel du site : Forêt d'anciens (hêtres, chênes)

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

- PLU de Valentigney approuvé le 18/10/2013  
Zone UYb (activités artisanales, commerciales, industrielles, de service et d'entrepôts)
- PLU de Voujeau Court approuvé le 07/09/2006  
Zone UZ (zone destinée à accueillir des activités industrielles)

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune de Valentigney : Arrêté préfectoral n° 2011159-0010 du 08/06/2011 Le Centre Technique de Belchamp est situé hors secteurs affectés par le bruit des infrastructures de transport ferroviaire

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les communes de Voujeaucourt et Valentigney sont soumises au Plan de Prévention des Risques d'Inondations du Doubs et de l'Allan approuvé le 27/05/2005.</p> <p>Le site de Belchamp est situé hors zone inondable.</p>
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Site Natura 2000 situé à 3 KN. Arrêté du 9 avril 2014 Côte de Champvernois</p>
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

#### 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

##### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Terre végétale (2000 m<sup>3</sup>) remplacé sur le site de Belchamp</li> <li>- Bois rendu</li> </ul>
	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0,9 Ha de Forêt Futaie d'anciens (hêtres, chênes)
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Roulage des véhicules testés (limite de propriété Est située à 412M et 471M de la limite de propriété Sud). Tests effectués de 8h à 18h.
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Rejets des gaz d'échappement lors du roulage des véhicules testés.</p> <p>Essais ponctuels : 20 véhicules par jour</p> <p>MAXIMUM avec une tranche horaire de 8h à 18h</p>
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, dans quel milieu ?			
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Déchets bois
	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?**

Oui      Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui      Non  Si oui, décrivez lesquels :

**7 Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet devrait être dispensé d'une étude d'impact.

En effet, le projet n'a pas d'incidence sur le patrimoine, sur la population, celui-ci étant situé au cœur du Centre Technique de Belchamp, à 712 m de la limite de propriété Est et 471 m de la limite de propriété Sud. Il n'engendre pas non plus de risque sanitaire ou de nuisance. Il n'augmente pas de manière significative les rejets de gaz d'échappement dans l'air par rapport à la situation actuelle. Les essais véhicules sont ponctuels, ils se font sur 20 minutes maximum par jour par cycle de 2 heures avec une tranche horaire allant de 8 h à 18 h. La surface à défricher est relativement minime, il n'entraîne pas de perturbation ou dégradation significative du milieu naturel, la surface boisée existante reste conséquente (plus de 200 ha). L'emprise du défrichement est calculée "au juste nécessaire", 0,9 ha pour une surface de piste créée de 0,85 ha.

## 8 Annexes

## 8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :</b> plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

## Objet

- Plan parallaire du centre Technique de Belchamp

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

X

Fait à

Sochaux

le,

29/01/2015

Signature